



INVESTIR AU TEMPS DU COVID-19 :

Les opportunités des innovations financières

Par Robert Paret Jr. - Financier

La notion d'investissement est souvent associée à celle de risque. Il va sans dire qu'au temps du COVID-19, ce sentiment ne se trouve que renforcé chez les sceptiques, ou ceux qui n'ont jamais eu la chance d'être exposés aux techniques de placement et d'investissement. Cette situation rend naturellement plus complexe mon métier, puisque depuis maintenant 7 ans, j'ai décidé de participer à la création d'un écosystème tourné principalement vers l'investissement en Haïti et dans la Caraïbe.

La pandémie qui a surpris la planète en ce début d'année 2020 a mis à mal même les mieux préparés : des morts par centaines de milliers, des chômeurs par dizaines de millions, des faillites d'entreprises, des états en difficulté... La liste des dommages que le COVID-19 laisse sur son passage est longue. Il est donc raisonnable de se demander s'il est opportun d'investir dans un pareil contexte ?

Une partie de la réponse se trouve dans la question. L'une des principales raisons pour lesquelles on investit, c'est pour constituer une réserve financière mobilisable en cas de moments difficiles. L'expérience présente et celle des

dernières décennies en Haïti nous apprennent que les incertitudes peuvent être nombreuses. Pour ceux qui n'ont pas su constituer une épargne sûre, faire face à une crise peut être un passage douloureux sur le plan financier. Il est généralement recommandé de conserver une épargne mobilisable équivalant à au moins trois mois de revenus pour traverser des moments inattendus (perte d'emploi, perte d'un conjoint, crises majeurs, etc...). S'il est évident que nous pourrions encore faire face, ici ou ailleurs, à des crises générales ou personnelles, l'obligation d'investir devient donc elle aussi une évidence.

Les bonnes questions sont plutôt celles-ci : Comment investir ? Dans quoi investir ? Car il faut bien réaliser que le simple fait de mettre de l'argent de côté n'est pas un acte d'investissement. Quelque soit la somme placée dans un actif produisant un faible rendement, cela correspondra à une perte latente. En effet, en raison de l'inflation et de la dépréciation des monnaies, un placement qui peut paraître sûr, mais qui produit un rendement dérisoire, amène à un appauvrissement progressif.

Prenons un exemple : Un placement de **\$100.00** qui produit un rendement annuel de 1.0% (en supposant que les intérêts sont réinvestis) vaudra **\$110.46** dans 10 ans. En 2019, le taux d'inflation aux USA était de 2.3%. Si ce taux est constant, pour acheter un article qui coûte \$100.00 aujourd'hui, il faudra déboursier **\$125.53** dans 10 ans. Donc, même dans une monnaie forte (dans cet exemple le dollar américain), si le taux de rendement obtenu est faible, on perd du pouvoir d'achat avec le temps. Nul besoin de dire que l'équation est encore plus défavorable dans une monnaie qui subit un taux d'inflation annuel élevé comme la gourde.

“

On pourrait se demander si l'environnement des affaires, dans le contexte de la présente crise, peut permettre d'identifier des entreprises dans lesquelles investir pour aller rechercher des rendements élevés. La réponse est : Oui, mais...

”

Pour offrir, à soi et à sa famille, une protection pour le futur, il faut donc rechercher pour ses placements un rendement nettement supérieur à l'inflation. En reprenant l'exemple qui précède, **\$100.00** placés à un taux de rendement de 7.0% vaudront **\$196.72** dans 10 ans. Atteindre un tel rendement de façon raisonnable est possible en appliquant la règle d'or de l'investissement : la DIVERSIFICATION. C'est uniquement en constituant un portefeuille d'investissement composé d'actifs répondant à des caractéristiques et des objectifs diversifiés (sûreté, performance, liquidité, flexibilité, ...) qu'on peut obtenir un rendement moyen confortable, sans prendre de risques indus.

Les crises viennent avec des opportunités. Si certains secteurs seront fortement frappés par la crise, d'autres en revanche verront s'ouvrir des pistes qui n'existaient pas auparavant. A titre d'exemple, la production alimentaire et notamment le secteur agricole pourraient largement bénéficier des retombées du COVID-19 du fait des carences de certains produits d'importation. C'est aussi un secteur qui pourrait tirer parti de la dépréciation de la gourde qui tend à rendre la production nationale plus dynamique. Les entreprises de production agricole et les secteurs connexes peuvent également prétendre à des conditions de financement préférentielles, ce qui peut les rendre plus compétitifs.

Un autre exemple d'opportunités réside dans le segment des services. Les obligations de distanciation sociale, les difficultés de déplacement et les changements d'habitudes nés du COVID-19 créent la place pour toute une série de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de métiers nouveaux qui peuvent s'appuyer sur la technologie pour fournir des prestations à distance. De nombreux entrepreneurs, s'ils sont bien encadrés et ont accès aux capitaux nécessaires, pourront participer à des efforts d'investissement prometteurs.

Le défi, tout de même, réside dans la mise en place de mécanismes permettant d'alimenter ces secteurs porteurs en capitaux pour créer les richesses potentielles mentionnées ci-dessus. Il est évident qu'il n'appartient pas à chaque individu d'identifier seul ces diverses opportunités et d'y mobiliser directement ses ressources financières. Ce serait risqué ! C'est là que la mise en place d'outils financiers novateurs devient indispensable pour satisfaire, en même temps, les besoins des projets porteurs et ceux des particuliers désireux de faire fructifier leurs avoirs.

C'est fort de ces constats que depuis maintenant 7 ans, autour de ProFin qui opère sous le modèle d'une banque d'investissement, a commencé à se mettre en place un réseau de sociétés œuvrant à la promotion de l'investissement, le tout bâti dans un écosystème inclusif. Ainsi, progressivement, se sont mis en place dans cette mouvance : un fonds d'investissement ouvert tourné vers les grandes entreprises et les PME (respectivement CIC et CVC), une société de gestion d'actifs (NAOS) et plus récemment, une société appelée à fournir des services d'assistance technique et de support au développement d'entreprises (Pro-Croissance).

Les innovations financières apportées par cet écosystème viennent renforcer la base du système financier existant. Elles ouvrent la voie au développement d'un marché de capitaux en Haïti et offrent déjà des solutions aux investisseurs et aux entreprises désireux de faire **la finance autrement®** !